



Inauguration de la résidence Chausey à Pont-Audemer



En 2008 la Ville de Pont-Audemer a demandé à l'EPF d'étudier les possibilités de réutilisation du site de l'ancienne poste rue Canel, à proximité du centre ville.

Désaffecté depuis 2 ans cet ensemble bâti, de l'architecte Pierre Chirol, pouvait après démolition des annexes et mise à nu des plateaux, être réutilisé pour offrir logements locatifs et locaux commerciaux en pied d'extension neuve.

La mobilisation du FMI (ancien Fonds Partenarial de Restructuration pour l'Habitat) a permis de montrer à la ville cette possibilité de réutilisation, d'en chiffrer le coût et d'accompagner la collectivité pour la recherche d'opérateur et le financement de l'opération de retraitement des immeubles.

L'ensemble immobilier acquis en 2009 a été revendu à la Secomile en 2011 avec une décote de charge immobilière* pour y créer 15 logements locatifs sociaux de type 2 et 3 (PLUS et PLAI) ainsi qu'une case commerciale. 6 logements ont été créés dans la partie ancienne et 9 logements construits dans l'extension neuve, tous occupés à la livraison de l'immeuble ainsi que la case commerciale.

Ce 29 septembre, la résidence Chausey a été inaugurée par Monsieur Leroux Maire de Pont Audemer en présence de Monsieur Larmanou Président de la SECOMILE.

Monsieur le Maire a insisté sur la contribution importante de l'EPF qui a permis, en lien avec la SECOMILE, de faire aboutir cette « opération patrimoniale et sociale ».

* décote de charge immobilière de 110.000 € partagée entre EPF, Ville et Département de l'Eure. (soit 35% de la charge foncière)